



Agir pour  
la biodiversité

## ENQUETE MOINEAU FRIQUET de la LPO Anjou

### Compte à rebours pour les moineaux où la chronique d'une disparition annoncée ?

« Si l'on en croit les derniers atlas de répartition<sup>1</sup>, l'Anjou héberge trois espèces de moineaux sédentaires. Trois ? La situation a évolué depuis : le Moineau soulcie est désormais éteint de notre département, et le Moineau friquet est le prochain sur la liste vu la vitesse de disparition des stations. Témoins de la simplification de notre biodiversité commune, cette tendance lourde est constatée avec impuissance sur le terrain par les ornithologues de la LPO Anjou et malheureusement bien au-delà de notre territoire. Quelles en sont les raisons ? Est-il encore temps d'agir pour enrayer l'effondrement de la faune de nos campagnes angevines ? Quelques pistes d'actions parce que la LPO Anjou ne peut pas se résoudre à laisser disparaître sans agir nos compagnons ailés. »

### Particularités et menaces appliqués aux moineaux

Les Moineaux sont des oiseaux familiers qui vivent près de nous et accompagnent l'espèce humaine depuis sa sédentarisation. Leur nidification a lieu dans des cavités : trous de mur, dessous de toit, parfois même arbres, pylônes et même gros nids de type cigogne. Grégaires, ils sont réputés sédentaires et très peu mobiles autour de leur lieu de nidification. Granivores, ils se nourrissent principalement d'un panel varié de semences basses, souvent petites, qu'ils vont chercher au sol sur des espaces dégagés : pelouses, chemins, cours de ferme, prairies, champs moissonnés, parkings... Ce sont les « volées de moineau » si familières autour des fermes et des poulaillers. Nos chers passereaux complètent cette alimentation par des protéines animales en période d'élevage des jeunes : insectes et autres invertébrés communs à la belle saison. A noter que ces espèces, ainsi que leurs nids, sont intégralement protégés par la réglementation ; ce qui n'est manifestement pas d'un grand effet. En effet, la simplification des espaces agricoles et urbains ; en particulier le « faire propre » ; amène la disparition des ressources en graines indispensables toute l'année, et des proies pour les jeunes (herbicides, insecticides, disparition des haies d'épine refuge, monocultures inadaptées, perte de diversité floristique et entomologique...). Pression supplémentaire : la restauration du vieux bâti (jointoiement et crépis des murs, aménagement de granges...) et même la mise en valeur de sites patrimoniaux (bords de Loire par exemple) amènent une perte sensible de gîtes quand il ne s'agit pas d'emmurer vivant les poussins. Ce phénomène de disparition des cavités est même en pleine accélération avec la rénovation massive du bâti dans le cadre du Plan Climat visant des réductions, bien légitimes, de gaspillage énergétique mais avec les moineaux comme victimes collatérales...

### Il y en avait trois il y a peu...

Le Moineau soulcie n'a jamais été commun dans notre département. Cet oiseau à tendance méridionale atteignait néanmoins sa limite nord de répartition chez nous, sur des lieux emblématiques des bords de Loire saumuroise (Château de Montsoreau, Abbaye de Fontevraud). Il y recherchait des réseaux de profondes cavités en bâti élevé pour nicher ; cavités dégradées depuis, limitées voire comblées malgré des tentatives de médiation. La dernière nidification est notée en 2017 et aucun individu n'a plus été vu depuis. Toutes les recherches étant restées vaines ... L'extinction pure et simple est actée...

---

<sup>1</sup> Atlas nicheurs : 2014 pour les Pays de la Loire, 2015 pour le territoire national

## Il en reste deux mais pour combien de temps ?

Ainsi, en 2024, nous n'accueillons plus que deux espèces. Elles sont supposées moins exigeantes et largement réparties sur le département. Sauf que... Le Moineau friquet, le petit « moineau des campagnes » montre depuis quelques années de sérieux signes de déclin. Déclin ? Effondrement plutôt ! L'espèce a rejoint la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en 2016 pour la liste nationale et 2014 en région. Elle y est classée « En danger » pointant sa probabilité élevée d'extinction à brève échéance sur les territoires concernés. En Maine-et-Loire, cela se traduit par la disparition progressive mais rapide des quelques sites connus et parfois suivis par les naturalistes. Par exemple, pour 2023, seules 4 localités ont été notées pour l'espèce, contre 29 en 2013. Et des sites récemment bien pourvus nombreux sont désormais désertés. On remarquera en premier la fin des observations urbaines des villes importantes à moyenne comme c'était encore le cas autour des années 2010 (Angers, Cholet, Saumur, Doué...). Plus récemment, ce sont des secteurs connus sur des communes de moindre importance où l'espèce était considérée plus abondante qui disparaissent : Saint-Macaire, Beaupréau, Chalonnes-sur-Loire... Bref, à cette allure ça sent le roussi pour le Friquet angevin d'ici quelques maigres années à l'image de l'extinction documentée chez les voisins mayennais vers 2010.

## Et s'il n'en restait qu'un ? Comment ne pas en arriver là ?

Si le Moineau domestique présente encore de beaux effectifs, la tendance à la régression est néanmoins également engagée. Comme pour le Moineau friquet, la perte rapide de gîtes et de nourriture semblent constituer des hypothèses probables de régression. Gageons que les constats documentés à Paris ainsi qu'en Grande-Bretagne (respectivement -75 % et -90/95 %) soient endigués chez nous avant tout cela.

## Tenter de contrer l'extinction du Moineau friquet par une démarche participative ?

La difficulté avec les espèces communes, c'est que, avant qu'elles ne se raréfient, elles ne font l'objet que de peu de recherches et d'encore moins de suivis au-delà d'observations opportunistes. Par quel thème et quels endroits amorcer les actions ? Aussi, fin 2023, la LPO Anjou a commencé à structurer un réseau de volontaires autour du Moineau friquet, à l'image de ce qui se fait chez nos voisins des Deux-Sèvres et de Touraine. L'idée première est de mobiliser les observateurs ; aguerris ou non, bénévoles LPO ou autres citoyens ; autour de la recherche de l'espèce en période de nidification sur les sites occupés dans un passé récent. Au-delà de cette recherche, il s'agit de qualifier au mieux les observations : statut nicheur, caractéristiques du site de nidification, propriété et menaces éventuelles, secteurs géographiques occupés et désertés etc. Cela passe nécessairement par de la communication, de la formation et des outils pour les volontaires. Une fois cette première étape de 2024 réalisée, on peut imaginer conduire des actions concrètes de conservation. De ce côté-là, on peut s'inspirer du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres : informer les propriétaires des sites de nidification dès leur découverte, renforcer la disponibilité en gîtes avec l'installation et le suivi de réseaux de nichoirs spécifiques, implanter des couverts herbacés adaptés sur de petites surfaces (Millet rouge par exemple), mobiliser nos réseaux de paysans engagés.

## Quelles sont nos connaissances et nos impressions sur le Moineau friquet en Anjou ?

« Si beaucoup de choses restent à documenter localement, des pistes de recherche utiles à la conservation ressortent. Par exemple, on constate deux grandes entités géographiques où l'espèce semble davantage présente. Il s'agit de la proximité de la Loire en rive droite, ainsi que des Mauges au sens large. S'agissant des Mauges, on observe une affinité fréquente avec l'élevage laitier bovin. En effet, les individus semblent substituer le déficit de graines par le nourrissage sur tas d'ensilages ou au gré des apports aux vaches en stabulation. La présence de vieux murs de pierre avec de nombreuses cavités sur les bâtiments (schistes des Mauges, ardoises par exemple) apparaît comme un facteur de maintien du site, à plus forte raison cumulé avec le type d'élevage évoqué précédemment. »

**Benjamin Même-Lafond – LPO Anjou**



Robert HERSANT